

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures et trente minutes,
le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 35
procurations : 10
votants : 45

Date de convocation :
1^{er} avril 2025

PRESENTS : A. RIESEN, S. BEN OTHMANE, M. GENOUD, Nathalie LAKS, Nicolas LAKS, J-L. PECORINI, A. CUZIN, B. GONDOUIN, P. CHASSOT, D. THEVENOZ, G. BARON, E. ROSAY, C. VINCENT, L. DUPAIN, V. LECAUCHOIS, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. JUTEAU, D. CHAPPOT, J-C. GUILLON, D. BESSON, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, J-P. SERVANT, A. MAGNIN, H. ANSELME, C. DURAND, J. LAVOREL, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, C. MERLOT, F. BENOIT, F. GUILLET

REPRESENTES : G. ZORITCHAK par A. RIESEN, P-J. CRASTES par J-C. GUILLON, M. GRATS par J. LAVOREL, M. MERMIN par F. BENOIT, L. VESIN par C. VINCENT, J. BOUCHET par L. DUPAIN, S. LOYAU par M. DE SMEDT, G. NICOUD par D. BESSON, A. AYEB par A. MAGNIN, L. CHEVALIER par M. SECRET

EXCUSES : M. SALLIN, M-N. BOURQUIN

ABSENTS : J. CHEVALIER, B. FOL

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° c_20250414_fin_030

7.1. DECISIONS BUDGETAIRES

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE REGIE EAU

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4^{ème} Vice-Président,

Il est procédé à la lecture du budget primitif 2025 du budget annexe Régie eau.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et suivants ;

Vu les statuts de la Collectivité ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération n° c_20250317_fin_018 du Conseil communautaire du 17 mars 2025 relative au rapport et débat d'orientation budgétaire 2025 – Budget principal et budgets annexes ;

Vu la note de présentation et la maquette budgétaire annexées à la présente délibération ;

DELIBERE

Article 1 : approuve le budget primitif 2025 du budget annexe Régie eau, comme suit :

FONCTIONNEMENT	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	6 956 350,00 €
Recettes de fonctionnement	6 956 350,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-

INVESTISSEMENT	BP 2025
Dépenses d'investissement	8 008 030,47 €
Recettes d'investissement	8 008 030,47 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-

Article 2 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 45
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,
 Carole VINCENT

Le Président,
 Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération :
 Télétransmise en Préfecture le 25/04/2025
 Publiée électroniquement le 25/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Note de présentation

Budgets primitifs 2025

Budgets Annexes

Conseil communautaire du 14 avril 2025

Table des matières

I.	Budget annexe – Régie Assainissement	4
1.	Présentation globale	4
2.	Section de fonctionnement	4
A.	Dépenses de fonctionnement	4
B.	Recettes de fonctionnement	7
3.	Section d'investissement	9
A.	Dépenses d'investissement	9
B.	Recettes d'investissement	11
II.	Budget Annexe – Régie de l'eau	13
1.	Présentation globale	13
2.	Section de fonctionnement	13
A.	Dépenses de fonctionnement	14
B.	Recettes de fonctionnement	15
3.	Section d'investissement	17
A.	Dépenses d'investissement	17
B.	Recettes d'investissement	18
III.	Budget Annexe – Tramway	20
IV.	Budget Annexe – Zone d'activité économique	22
1.	Section de fonctionnement	22
2.	Section d'investissement	22
V.	Budget Annexe – ZAC de Cervonnex	24
VI.	Budget Annexe – Transports	25
1.	Section d'exploitation	25
2.	Section d'investissement	25
VII.	Budget annexe Locaux Europa	26

PREAMBULE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée.

Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 est proposé au vote du Conseil Communautaire le 14 avril 2025. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Genevois aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire le 17 mars 2025.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a principalement vocation à financer les projets de la collectivité.

La présente note concerne la présentation des budgets primitifs au titre de l'année 2025 des budgets annexes suivants :

- Le Budget Annexe Régie d'Assainissement
- Le budget Annexe Régie Eau
- Le Budget Annexe Tramway
- Le Budget Annexe Zones d'Activité Economique
- Le Budget Annexe ZAC de Cervonnex
- Le Budget Annexe Transports
- Le Budget Annexe Locaux Europa

I. Budget annexe – Régie Assainissement

1. Présentation globale

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	7 085 000,00	7 657 750,00	7 223 234,87	8 812 617,69
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 400 000,00	1 806 207,34	1 469 700,55	2 468 556,76
Dépenses de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	8 692 935,42	11 281 174,45
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	9 486 546,52	11 000 174,45
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	290 000,00	281 000,00
Recettes de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	9 776 546,52	11 281 174,45
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	1 083 611,10	-

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses réelles d'investissement	5 455 700,00	5 579 706,16	2 645 750,29	6 232 521,87
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	283 816,86	401 000,00
Dépenses d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	2 929 567,15	6 633 521,87
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	396 973,52	4 044 965,11
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	1 472 919,25	2 588 556,76
Recettes d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	1 869 892,77	6 633 521,87
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	1 059 674,38	-

2. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	7 085 000,00	7 657 750,00	7 223 234,87	8 812 617,69
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 400 000,00	1 806 207,34	1 469 700,55	2 468 556,76
Dépenses de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	8 692 935,42	11 281 174,45
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	9 486 546,52	11 000 174,45
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	290 000,00	281 000,00
Recettes de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	9 776 546,52	11 281 174,45
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	1 083 611,10	-

A. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont globalement en hausse de 19% par rapport au total voté 2024.

Cette hausse est imputable à hauteur de 662 k€ aux dotations aux amortissements (en lien avec la mise en service de nombreuses immobilisations en 2024), ainsi qu'à une augmentation marquée des charges à caractère général.

On note par ailleurs une régularisation à hauteur de 700 k€, neutre au résultat, inscrite à la fois en dépenses et en recettes réelles de fonctionnement.

Les évolutions par chapitres sont précisées dans les a. et b. ci-dessous.

a. Dépenses réelles de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 120 000,00	1 535 000,00	1 887 410,00	22,96%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 100 000,00	1 100 000,00	1 200 000,00	9,09%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 300 000,00	1 360 000,00	1 250 000,00	-8,09%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 330 000,00	3 395 000,00	3 477 000,00	2,42%
66 CHARGES FINANCIERES	140 000,00	150 000,00	170 707,69	13,81%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 000,00	117 750,00	827 500,00	602,76%
Dépenses réelles de fonctionnement	7 085 000,00	7 657 750,00	8 812 617,69	15,08%

Chapitre 011 - Charges à caractère général **1 535 k€ (total voté 2024) → 1 887 k€ (+ 352 k€)**

Globalement, les dépenses en frais généraux vont augmenter de 23% par rapport au total voté 2024.

Les principales hausses sont les suivantes :

- +91 k€ en études et recherches – analyses de micropolluants
- + 49 k€ en maintenance – contrôles réglementaires
- + 47 k€ sur l'entretien des réseaux - intégration du marché de prestation Veolia pour le curage
- +30 k€ sur l'entretien des bâtiments publics - intégration du marché de prestation de maintenance Veolia sur les STEP
- + 28 k€ en sous-traitance - intégration du marché prestation Veolia pour la coordination
- + 20 k€ sur les fluides (eau, électricité, ...) en lien avec l'augmentation du coût des matières premières
- + 19 k€ sur les produits de traitement en lien avec l'augmentation du coût des matières premières

Chapitre 012 - Charges de personnel **1 100 k€ (total voté 2024) → 1 200 k€ (+ 100 k€)**

Les dépenses de personnel augmenteront en 2025 en lien avec la création de 4 postes :

- 1 secrétaire exploitation (poste pérenne)
- 1 responsable d'exploitation AEP 2025 (poste pérenne suite à réorganisation)
- 1 renfort accueil clientèle pour une durée d'un an (poste temporaire)
- 1 transformation poste facturation intérimaire en poste pérenne

Chapitre 014 – Atténuations de produits **1 360 k€ (total voté 2024) → 1 250 k€ (- 110 k€)**

L'enveloppe d'atténuation de produits est en légère baisse entre le total voté 2024 et 2025.

Il s'agit principalement des reversements à l'agence de l'eau des redevances pollution et collecte.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante **3 395 k€ (total voté 2024) → 3 477 k€ (+ 82 k€)**

L'enveloppe des charges de gestion courante est en légère hausse par rapport au total voté 2024 (+2%)

Cette enveloppe correspond au coût des traitements des effluents par les SIG sur Suisse.

Chapitre 66 - Charges financières **150 k€ (total voté 2024) → 171 k€ (+ 21 k€)**

On prévoit une augmentation des charges financières en lien avec l'emprunt qui sera souscrit en 2025.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles **117 k€ (total voté 2024) → 828 k€ (+ 710 k€)**

Suite à la fin de la DSP avec VEOLIA, une régularisation à hauteur de 700 k€ sera faite en 2025.

Cette régularisation n'impacte pas le résultat net, la somme de 700 k€ étant inscrite en dépenses et en recettes exceptionnelles.

A titre d'information, une enveloppe de régularisation est prévue au titre des annulations de titres sur les années précédentes.

Par ailleurs, 8 k€ sont prévus au titre du règlement d'une indemnité transactionnelle suite à un litige.

Chapitre 68 – Provisions **0 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (+/-0 k€)**

Aucune provision budgétaire n'est prévue pour 2025.

b. Dépenses d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	693 556,76	#DIV/0!
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	1 400 000,00	1 806 207,34	1 775 000,00	-1,73%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 400 000,00	1 806 207,34	2 468 556,76	36,67%

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement **0 k€ → 694 k€ (+ 694 k€)**

Compte tenu du solde de la section de fonctionnement présenté au budget à l'équilibre, le virement à la section d'investissement est prévu au BP 2025 à hauteur de 694 k€.

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 042 – Amortissements des biens **1 806 k€ (total voté 2024) → 1 775 k€ (- 31 k€)**

L'amortissement est calculé sur les immobilisations en service.

B. Recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	11 000 174,45	19,91%
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
Recettes de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	11 281 174,45	19,20%

a. Recettes réelles de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	-	1 116 957,34	-	-100,00%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000,00	5 000,00	8 000,00	60,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	8 120 000,00	8 020 000,00	10 290 824,45	28,31%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	70 000,00	32 000,00	-	-100,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	-	-	#DIV/0!
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	701 350,00	#DIV/0!
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	11 000 174,45	19,91%

Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement 1 117 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 1 117k€)

Cette ligne budgétaire sera proposée lors du budget supplémentaire, après le vote des comptes administratifs.

Chapitre 013 - Atténuations de charges 5 k€ (total voté 2024) → 8 k€ (+3 k€)

L'enveloppe des atténuations de charges correspond principalement à la participation des salariés au financement des titres restaurant.

Chapitre 70 - Produits des services 8 020 k€ (total voté 2024) → 10 291 k€ (+2 271 k€)

Il est prévu pour 2025 une hausse des recettes d'assainissement de 28% en lien avec les éléments suivants :

- Mise en place d'une part fixe à hauteur de 30 € dans la tarification (environ 20000 abonnés) : + 615 k€
- Hausse de la part variable qui passe de 2.1171 € à 2.6800 € : +1 656 k€

Le tableau ci-dessous récapitule les évolutions de tarification :

	2024	2025
Montant Part Variable (HT)	2,1171 €	2,68 €
Montant Part Fixe (HT)	0 €	30 €
Redevances agence de l'eau	0,44 €	0,43 €
Conso annuelle pour 120 m ³ (HT hors redevance agence de l'eau)	254.05 €	351.60 €
Coût supplémentaire annuel (HT hors redevance agence de l'eau)	18,82 €	97.55 €
Participation Fonctionnement Assainissement Collectif (PFAC)	41,83 €/m ³	42,46 €/m ³

Chapitre 74 - Dotations et participations

32 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 32 k€)

Aucune participation n'est prévue pour 2025.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

0 k€ (total voté 2024) → 701 k€ (+ 701 k€)

Suite à la fin de la DSP avec VEOLIA, une régularisation à hauteur de 700 k€ sera faite en 2025.

Cette régularisation n'impacte pas le résultat net, la somme de 700 k€ étant inscrite en dépenses et en recettes exceptionnelles.

b. Recettes d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%

Chapitre 042 - Amortissement des subventions

290 k€ (total voté 2024) → 281 k€ (- 9 k€)

Les reprises de subventions se font au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Pas d'évolution par rapport à N-1.

3. Section d'investissement

A. Dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles d'investissement	5 455 700,00	5 579 706,16	6 232 521,87	11,70%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	401 000,00	-2,20%
Dépenses d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	6 633 521,87	10,75%
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	4 044 965,11	-0,46%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	2 588 556,76	34,39%
Recettes d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	6 633 521,87	10,75%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

a. Dépenses réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	127 655,08	-	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	249 200,00	264 200,00	292 775,87	10,82%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 000,00	424 740,75	244 000,00	-42,55%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 849 500,00	1 623 006,97	1 649 400,00	1,63%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 341 000,00	3 140 103,36	4 046 346,00	28,86%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	#DIV/0!
Dépenses réelles d'investissement	5 455 700,00	5 579 706,16	6 232 521,87	11,70%

Chapitre 16 - Remboursement du capital de la dette 264 k€ (total voté 2024) → 293 k€ (+ 29 k€)

Sur 2025, la collectivité souscrira un nouvel emprunt. Les remboursements sont donc en hausse pour 2025.

Le tableau ci-dessous récapitule le détail des emprunts.

	Capital emprunté	Capital restant dû au 01/01/2025	Echéances 2025 en capital	Capital restant dû au 31/12/2025	Répartition par type de taux
Total emprunts	6 260 k€	3 138 k€	254 k€	2 884 k€	100%
<i>taux fixe</i>	<i>3 800 k€</i>	<i>1 688 k€</i>	<i>152 k€</i>	<i>1 536 k€</i>	<i>86 %</i>
<i>taux révisable</i>	<i>2 460 k€</i>	<i>1 450 k€</i>	<i>102 k€</i>	<i>1 348 k€</i>	<i>14 %</i>

Projets 2025 : aménagements, travaux et études 5 188 k€ (Total voté 2024) → 5 940 k€ (+ 752 k€)

Le tableau ci-dessous détaille les actions 2025 :

Etude (SDA, étude traitement...)	244 k€
Véhicules (camionnette pour les PR + renouvellement)	105 k€
Nouvelles STEP	400 k€
Postes de relevage (réhabilitation)	295 k€
Branchements	250 k€
Renouvellement/Réhabilitation canalisations	2 538 k€
Extensions réseaux	600 k€
Administration (bâtiment régie + terrain)	700 k€
Renouvellement équipement et sécurisation + PV	807 k€
Total Projets et dépenses équipements	5 939 k€

b. Dépenses d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	401 000,00	-2,20%

Chapitre 040 – Amortissement des subventions 290 k€ (total voté 2024) → 281 k€ (-9 k€)

Cette inscription est en baisse puisque certaines subventions d'investissement reçues arrivent en fin d'amortissement.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales 120 k€ (total voté 2024) → 120 k€ (+/- 0 k€)

Il s'agit d'une enveloppe pour permettre l'intégration des travaux et des avances sur les comptes définitifs, pas de flux financier et contrepartie en recette d'investissement.

B. Recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	4 044 965,11	-0,46%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	2 588 556,76	34,39%
Recettes d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	6 633 521,87	10,75%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

a. Recettes réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	-	-	#DIV/0!
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	739 834,41	-	-100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 160 000,00	929 171,75	800 000,00	-13,90%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 185 700,00	2 394 492,66	3 244 965,11	35,52%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	#DIV/0!
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	4 044 965,11	-0,46%

Chapitre 10 - Dotations et fonds divers**740 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 740 k€)**

Ce chapitre reprend les écritures de transfert de résultats.

Il sera ajusté lors du BS, après établissement du CA 2024.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement**929 k€ (total voté 2024) → 800 k€ (-129 k€)**

Une enveloppe prévisionnelle est inscrite à hauteur de 800 k€, en provenance de l'agence de l'eau.

Chapitre 16 – Emprunts**2 394 k€ (total voté 2024) → 3 245 k€ (+ 851 k€)**

Dans l'objectif d'équilibrer le budget 2025, un emprunt est inscrit à hauteur de 3 245 k€.

Ce montant sera ajusté lors de la reprise des résultats 2024.

b. Recettes d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	693 556,76	#DIV/0!
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	1 400 000,00	1 806 207,34	1 775 000,00	-1,73%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	2 588 556,76	34,39%

Chapitre 023 – Virement de la section de fonctionnement**0 k€ → 694 k€ (+ 694 k€)**

Compte tenu du solde de la section de fonctionnement présenté au budget à l'équilibre, le virement à la section d'investissement est prévu au BP 2025 à hauteur de 694 k€.

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 040 – Amortissement des immobilisations**1 806 k€ (total voté 2024) → 1 770 k€ (- 36 k€)**

L'amortissement des immobilisations est stable.

II. Budget Annexe – Régie de l'eau

1. Présentation globale

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	5 325 000,00	6 120 000,00	4 741 350,00	-22,53%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 376 000,00	3 295 115,44	2 215 000,00	-32,78%
Dépenses de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles d'investissement	9 291 200,00	10 149 411,38	7 791 030,47	-23,24%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	220 000,00	220 000,00	217 000,00	-1,36%
Dépenses d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
Recettes réelles d'investissement	8 015 200,00	6 954 295,94	5 673 030,47	-18,42%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 496 000,00	3 415 115,44	2 335 000,00	-31,63%
Recettes d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

2. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	5 325 000,00	6 120 000,00	4 741 350,00	-22,53%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 376 000,00	3 295 115,44	2 215 000,00	-32,78%
Dépenses de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	

A. Dépenses de fonctionnement**a. Dépenses réelles de fonctionnement**

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 565 000,00	4 265 000,00	2 671 200,92	-37,37%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 000,00	85 000,00	269 000,00	216,47%
66 CHARGES FINANCIERES	355 000,00	365 000,00	342 649,08	-6,12%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	90 000,00	158 500,00	76,11%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	15 000,00	-	-100,00%
Dépenses réelles de fonctionnement	5 325 000,00	6 120 000,00	4 741 350,00	-22,53%

Chapitre 011 - Charges à caractère général 4 265 k€ (total voté 2024) → 2 671 k€ (-1 594 k€)

Globalement, les dépenses en frais généraux vont baisser de 37% par rapport au total voté 2024.

Les variations les plus significatives sont les suivantes :

- Fin de la rémunération de Veolia en lien avec la fin de la DSP : -1,9 M€
- Intégration du marché de prestation avec un surcoût sur les travaux de réseaux : +250 k€

Chapitre 012 - Charges de personnel 1 300 k€ (total voté 2024) → 1 300 k€ (+/- 0 k€)

Les dépenses de personnel sur le budget de l'eau sont stables par rapport à 2025.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante 85 k€ (total voté 2024) → 269 k€ (+ 184 k€)

L'enveloppe des charges de gestion courante est en hausse par rapport au total voté 2024.

En effet, une enveloppe de 67 k€ est prévue au titre des créances admises en non-valeur ou éteintes. Cette somme pourra être ajustée au budget supplémentaire si nécessaire.

Par ailleurs, une enveloppe de 200 k€ est prévue en lien avec le renouvellement de licences logicielles.

Chapitre 66 - Charges financières 365 k€ (total voté 2024) → 343 k€ (-22 k€)

On prévoit une légère baisse des charges financières.

Nous attendons de connaître les résultats définitifs 2024 pour ajuster cette inscription budgétaire.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles 90 k€ (total voté 2024) → 159 k€ (+ 69 k€)

Une enveloppe de régularisation de 150 k€ est prévue au titre des annulations de titres sur les années précédentes et d'éventuelles autres charges exceptionnelles.

La somme de 1 k€ est inscrite au titre d'une régularisation de compte d'attente auprès du Trésor Public. Cette dépense est neutralisée par sa contrepartie en chapitre 77.

Par ailleurs, 8 k€ sont prévus au titre du règlement d'une indemnité transactionnelle suite à un litige.

Chapitre 68 – Provisions**15 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (+/- 0 k€)**

Aucune provision budgétaire n'est prévue pour 2025.

b. Dépenses d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	1 919 115,44	-	-100,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 376 000,00	1 376 000,00	2 215 000,00	60,97%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 376 000,00	3 295 115,44	2 215 000,00	-32,78%

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement**1 919 k€ → 0 k€ (- 1 919 k€)**

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 042 – Amortissements des biens**1 376 k€ (total voté 2024) → 2 215 k€ (+ 839 k€)**

L'amortissement est calculé sur les immobilisations en service.

Il est en forte augmentation car de nombreuses régularisations ont été faites en 2024 avec impact en 2025.

B. Recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%

c. Recettes réelles de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	-	2 714 115,44	-	-100,00%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES	6 594 000,00	6 594 000,00	6 850 000,00	3,88%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	2 350,00	#DIV/0!
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%

Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement 2 714 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 2 714 k€)

Cette ligne budgétaire sera proposée lors du budget supplémentaire, après le vote des comptes administratifs.

Chapitre 013 - Atténuations de charges 7 k€ (total voté 2024) → 7 k€ (+/- 0 k€)

L'enveloppe des atténuations de charges correspond principalement à la participation des salariés au financement des titres restaurant.

Chapitre 70 - Produits des services 6 594 k€ (total voté 2024) → 6 850 k€ (+256 k€)

Il est prévu pour 2025 une hausse des recettes d'assainissement de 4% en lien avec les éléments suivants :

- Augmentation de la part fixe dans la tarification (environ 22 000 abonnés) : + 105 k€
Elle passe de 53.69 € à 58.46 € par abonné
- Hausse de la part variable qui passe de 1.3555 € à 1.4770 € : + 150 k€ (relativisée par une éventuelle baisse des consommations).

Chapitre 77 - Produits exceptionnels 0 k€ (total voté 2024) → 2 k€ (+ 2 k€)

Ces produits exceptionnels correspondent à :

- La contrepartie de la régularisation présentée au chapitre 67 pour 1 k€
- Une prise en charge partielle par des tiers de l'indemnité versée (CHAP 67) dans le cadre de la résolution d'un litige.

d. Recettes d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%

Chapitre 042 - Amortissement des subventions 100 k€ (total voté 2024) → 97 k€ (- 3 k€)

Les reprises de subventions se font au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Pas d'évolution par rapport à N-1.

3. Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles d'investissement	9 291 200,00	10 149 411,38	7 791 030,47	-23,24%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	220 000,00	220 000,00	217 000,00	-1,36%
Dépenses d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
Recettes réelles d'investissement	8 015 200,00	6 954 295,94	5 673 030,47	-18,42%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 496 000,00	3 415 115,44	2 335 000,00	-31,63%
Recettes d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

A. Dépenses d'investissement

c. Dépenses réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 042 200,00	1 042 200,00	1 006 030,47	-3,47%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	201 000,00	218 255,96	200 000,00	-8,36%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 548 000,00	2 837 692,45	2 585 000,00	-8,90%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 500 000,00	6 051 262,97	4 000 000,00	-33,90%
Dépenses réelles d'investissement	9 291 200,00	10 149 411,38	7 791 030,47	-23,24%

Chapitre 16 - Remboursement du capital de la dette 1 042 k€ (total voté 2024) → 1 006 k€ (+ 36 k€)

Les échéances de prêts en capital s'élèveront globalement à 1 006 k€ en 2025.

Le tableau ci-dessous récapitule le détail des emprunts.

	Capital emprunté	Capital restant dû au 01/01/2025	Echéances 2025 en capital	Capital restant dû au 31/12/2025	Répartition par type de taux
Total emprunts	17 180 k€	9 282 k€	986 k€	8 296 k€	100%
taux fixe	14 268 k€	7 954 k€	838 k€	7 116 k€	86 %
taux révisable	2 912 k€	1 328 k€	148 k€	1 180 k€	14 %

Projets 2025 : aménagements, travaux et études 9 107 k€ (Total voté 2024) → 6 785 k€ (- 2 322 k€)

Branchements	500 k€
Renouvellement de réseaux + Matailly	3 600 k€
Bâtiment régie	650 k€
Renouvellement de compteurs	180 k€
Reprise de réservoir Crache et Bois Blanc	1600 k€
Matériel de transport	135 k€
Autres dépenses	120 k€

d. Dépenses d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	401 000,00	-2,20%

Chapitre 040 – Amortissement des subventions 290 k€ (total voté 2024) → 281 k€ (-9 k€)

Cette inscription est en baisse puisque certaines subventions d'investissement reçues arrivent en fin d'amortissement.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales 120 k€ (total voté 2024) → 120 k€ (+/- 0 k€)

Il s'agit d'une enveloppe pour permettre l'intégration des travaux et des avances sur les comptes définitifs, pas de flux financier et contrepartie en recette d'investissement.

B. Recettes d'investissement**a. Recettes réelles d'investissement**

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	643 975,13	-	-100,00%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	1 031 474,50	-	-100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 500 000,00	1 982 761,75	1 000 000,00	-49,57%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 515 200,00	3 296 084,56	4 673 030,47	41,78%
Recettes réelles d'investissement	8 015 200,00	6 954 295,94	5 673 030,47	-18,42%

Chapitre 001 – Résultat reporté d'investissement 6440 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 740 k€)

Ce chapitre reprend les écritures de transfert de résultats.

Il sera ajusté lors du BS, après établissement du CA 2024.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement 1 983 k€ (total voté 2024) → 1 000 k€ (-129 k€)

Une enveloppe prévisionnelle est inscrite à hauteur de 800 k€, en cohérence avec les projets lancés.

Chapitre 16 – Emprunts 3 296 k€ (total voté 2024) → 4 673 k€ (+ 1 377 k€)

Dans l'objectif d'équilibrer le budget 2025, un emprunt est inscrit à hauteur de 4 673 k€.

Ce montant sera ajusté lors de la reprise des résultats 2024.

b. Recettes d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	1 919 115,44	-	-100,00%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 376 000,00	1 376 000,00	2 215 000,00	60,97%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 496 000,00	3 415 115,44	2 335 000,00	-31,63%
Recettes d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement 1 919 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 1 919 k€)

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 040 – Amortissement des immobilisations 1 376 k€ (total voté 2024) → 2 215 k€ (+ 839 k€)

L'amortissement est calculé sur les immobilisations en service.

Il est en forte augmentation car de nombreuses régularisations ont été faites en 2024 avec impact en 2025.

III. Budget Annexe – Tramway

1. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT			BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	R	45 000,00	45 000,00	10 000,00	-77,78%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	R	200 000,00	200 000,00	100 000,00	-50,00%
66	CHARGES FINANCIERES	R	152 000,00	152 000,00	140 000,00	-7,89%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	R	40 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement			437 000,00	437 000,00	290 000,00	-33,64%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	O	-	-	-	#DIV/0!
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	27 000,00	27 000,00	20 000,00	-25,93%
Dépenses d'ordre de fonctionnement			27 000,00	27 000,00	20 000,00	-25,93%
Dépenses de fonctionnement			464 000,00	464 000,00	310 000,00	-33,19%
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	R	-	977,08	-	-100,00%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	R	-	-	-	#DIV/0!
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	R	464 000,00	463 022,92	310 000,00	-33,05%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	R	-	-	-	#DIV/0!
76	PRODUITS FINANCIERS	R	-	-	-	#DIV/0!
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	R	-	-	-	#DIV/0!
Recettes réelles de fonctionnement			464 000,00	464 000,00	310 000,00	-33,19%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	-	-	-	#DIV/0!
Recettes d'ordre de fonctionnement			-	-	-	#DIV/0!
Recettes de fonctionnement			464 000,00	464 000,00	310 000,00	-33,19%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			-	-	-	

Les charges à caractère général à hauteur de 10 k€ correspondent aux sommes prévues pour 2025 sur la communication du projet Tramway de Saint-Julien.

Les autres charges de gestion courante d'un montant de 100 k€ prévues pour 2025 concernent des indemnités en faveur des commerçants validées par la CIAT.

Les intérêts de 140 k€ sont dûs sur le prêt débloqué pour un montant global de 4 M€ : - 3 300 k€ en 2023 - 700 k€ en 2024 Il est prévu un amortissement sur les immobilisations à hauteur de 20 k€ pour 2025.

L'ensemble de ces dépenses de fonctionnement est financé par une subvention d'équilibre du budget principal (310 k€).

2. Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	324 665,34	-	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	147 000,00	147 000,00	136 000,00	-7,48%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 000,00	279 295,60	75 000,00	-73,15%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	450 000,00	708 039,06	715 000,00	0,98%
458101 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS N°01	50 000,00	50 000,00	193 050,00	286,10%
Dépenses réelles d'investissement	777 000,00	1 509 000,00	1 119 050,00	-25,84%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	305 000,00	305 000,00	-	-100,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	305 000,00	305 000,00	-	-100,00%
Dépenses d'investissement	1 082 000,00	1 814 000,00	1 119 050,00	-38,31%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	732 000,00	-	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	700 000,00	700 000,00	906 000,00	29,43%
458201 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS N°01	50 000,00	50 000,00	193 050,00	286,10%
Recettes réelles d'investissement	750 000,00	1 482 000,00	1 099 050,00	-25,84%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	27 000,00	27 000,00	20 000,00	-25,93%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	305 000,00	305 000,00	-	-100,00%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	332 000,00	332 000,00	20 000,00	-93,98%
Recettes d'investissement	1 082 000,00	1 814 000,00	1 119 050,00	-38,31%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

L'emprunt débloqué en fin d'année 2023 et en début d'année 2024 continue son amortissement : 136 k€ de remboursements en capital prévus en 2025.

Les dépenses d'immobilisations représentent pour partie les frais de remise en état de la voirie et pour le solde des ouvertures de crédits pour la reprise de travaux sur 2025.

IV. Budget Annexe – Zone d'activité économique

1. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT		BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	R	10 890,00	20 574,06	20 000,00	-2,79%	85,12%
Dépenses réelles de fonctionnement		10 890,00	20 574,06	20 000,00	-2,79%	85,12%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	O	-	-	-	#DIV/0!	0,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%	14,88%
Dépenses d'ordre de fonctionnement		10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%	14,88%
Dépenses de fonctionnement		20 890,00	30 574,06	23 496,30	-23,15%	100,00%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	R	-	9 684,06	-	-100,00%	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	R	-	-	16 496,30	#DIV/0!	70,21%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	R	13 890,00	13 890,00	-	-100,00%	0,00%
Recettes réelles de fonctionnement		13 890,00	23 574,06	16 496,30	-30,02%	70,21%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%	29,79%
Recettes d'ordre de fonctionnement		7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%	29,79%
Recettes de fonctionnement		20 890,00	30 574,06	23 496,30	-23,15%	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		-	-	-		

Dépenses

L'enveloppe des charges générales est prévue à hauteur de 20 k€. Elle est stable par rapport au total voté 2024 et concerne des dépenses d'entretien des ZAE.

L'annuité d'amortissement est en baisse car les biens sont quasiment totalement amortis.

Recettes

Une subvention depuis le budget principal est prévue à hauteur de 16 k€.

Les recettes d'ordre d'un montant de 7 k€ correspondent aux loyers annuels sur les baux à construction et emphytéotiques en cours et à venir.

2. Section d'investissement

INVESTISSEMENT		BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	R	-	-	-	#DIV/0!
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	R	237 576,00	152 258,02	146 914,00	-3,51%
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	R	-	116 328,00	-	-100,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	R	43 890,00	43 890,00	31 287,30	-28,71%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	R	767 000,00	767 000,00	950 455,00	23,92%
Dépenses réelles d'investissement			1 048 466,00	1 079 476,02	1 128 656,30	4,56%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales			7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%
Dépenses d'investissement			1 055 466,00	1 086 476,02	1 135 656,30	4,53%
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	R	-	45 149,15	-	-100,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	R	459 856,00	445 716,87	-	-100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	R	585 610,00	585 610,00	1 132 160,00	93,33%
Recettes réelles d'investissement			1 045 466,00	1 076 476,02	1 132 160,00	5,17%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	O	-	-	-	#DIV/0!
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	I	-	-	-	#DIV/0!
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales			10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%
Recettes d'investissement			1 055 466,00	1 086 476,02	1 135 656,30	4,53%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-	-	-	

Dépenses

Les dépenses d'aménagement prévues au budget 2025 concernent les zones suivantes :

- ZAE des Grands Champs Sud à Viry : 368 k€
- ZAE de l'Acquit à Valleiry : 583 k€
- ZAE du Grand Châble à Beaumont : 102 k€
- ZAE des Envignes à Neydens : 45 k€

Des travaux de remises en état sont budgétés à hauteur de 31 k€.

L'annuité d'amortissement est en baisse car les biens sont quasiment totalement amortis.

Recettes

Des recettes sur baux à construction sont prévus en 2025 à hauteur de 1 132 k€.

V. Budget Annexe – ZAC de Cervonnex

Ce budget de gestion de stocks de terrains a été créé afin d'aménager les terrains de l'Ecoparc du Genevois. Il convient de noter que le projet de l'Ecoparc a été suspendu suite à un litige et que le projet va redémarrer en 2025. Afin préparer l'installation du SDIS sur l'une des parcelles et de continuer à avancer la trésorerie à Teractem, des sommes sont budgétées en section d'investissement.

Par avenant voté au Conseil communautaire du 30 janvier 2023, la Communauté de communes verse une avance de trésorerie de 720 k€ maximum par an afin de financer les dépenses antérieures engagées par son mandataire, Teractem, lesquelles sont financées par un emprunt de 6.5 M€. Cette avance de trésorerie permet donc à Teractem de rembourser son emprunt dans l'attente de l'évolution du projet de l'Ecoparc.

Elle sera remboursée par Teractem au fur et mesure des ventes prévues.

Compte tenu du retard pris dans le projet suite aux recours, le coût de la concession augmente. Cela est lié à l'augmentation des taux d'intérêts.

Ainsi, en 2024, un avenant a été conclu, pour une durée d'une année, afin d'ajouter une avance de trésorerie d'un montant de 370 k€ par trimestre pour une durée d'une année. Le dernier règlement interviendra donc en 2025.

Un emprunt d'équilibre est prévu au BP 2025 mais il ne sera probablement pas souscrit à hauteur de l'inscription puisqu'un résultat de clôture 2024 sera reporté au CA 2025.

Le besoin net se situera entre 200 et 300 k€. Pour cette raison, une inscription est prévue pour le règlement potentiel de l'échéance d'emprunt (dette + intérêts).

	BP 2024	BP 2025
Fonctionnement		
66 - Intérêts bancaires et frais assimilés,		1 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	-	1 000,00
74 - Subvention d'équilibre depuis le budget principal		1 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	-	1 000,00
Investissement		
21 - Immobilisations corporelles		120 000,00
27 - Avances de trésorerie	2 200 000,00	1 090 000,00
16 - Remboursement d'emprunts	-	15 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 200 000,00	1 225 000,00
16 - Emprunts et dettes souscrits	2 200 000,00	1 225 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 200 000,00	1 225 000,00

VI. Budget Annexe – Transports

	BP 2024	BP 2025
Exploitation		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	92 600,00	95 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	92 600,00	95 000,00
Investissement		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	600,00	600,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	600,00	600,00

1. Section d'exploitation

Le budget annexe Transports assure le financement du transport à la demande. En 2025 le coût du service s'élèvera à 95 k€ à contre 93 k€ en 2024. Il est financé par une subvention d'équilibre du budget principal.

2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissements annuelles d'un montant de 600 € correspondent à des immobilisations corporelles.

VII. Budget annexe Locaux Europa

Exploitation	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	38 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	38 000,00
Solde F sans résultat	-
reprise résultat N-1	
Excédent d'exploitation	-
Investissement	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	20 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	20 000,00

Le budget annexe Locaux Europa assurait la gestion locative des locaux situés dans le bâtiment Europa sur la zone d'ArchParc. Ce dernier est désormais occupé par les services de la collectivité (déchets, transition écologique et petite enfance) ; il ne produit donc plus de loyers.

Les dépenses de fonctionnement sont uniquement constituées de l'amortissement des biens qu'on retrouve en recettes d'investissement.